

Question présentée par le député :

M. Emmanuel Deonna

Date de dépôt : 28 janvier 2021

Question écrite urgente

Quel soutien social et psychologique aux étudiants confinés pendant la crise du COVID-19 ?

Selon une étude de l'Université de Genève réalisée avant la pandémie et publiée le 19 janvier citée dans le GHI du 28 janvier 2021, les cours sont susceptibles de creuser les inégalités entre les étudiants des hautes écoles qui ont de la facilité et ceux qui rencontrent des difficultés.

La période d'examens est déjà une source particulière de stress et de difficultés psychologiques pour de nombreux étudiants. A l'heure actuelle, ces difficultés sont aggravées par les craintes liées aux modalités pratiques des examens, en particulier pour ceux qui n'ont pas la maîtrise ou s'inquiètent de la fiabilité des outils informatiques.

Les médias et les organismes chargés de l'accompagnement psychosocial des étudiants relèvent le grand malaise exprimé aujourd'hui par les étudiants qui souffrent du manque de possibilités de socialiser. La solidarité entre étudiants en dehors des cours ainsi que les interactions dans des lieux dédiés disparaissent en raison de l'inaccessibilité des lieux pour se retrouver en raison des mesures sanitaires. Les tea-room, bars, discothèques, centre de loisirs, etc. ne sont notamment plus accessibles.

Le risque de solitude, voire d'isolement et de dépression, touchait déjà certains étudiants dans une grande ville comme Genève avant la pandémie, en particulier pour ceux qui arrivaient dans nos hautes écoles d'autres pays et d'autres cantons.

Aujourd'hui, ce risque prend des proportions réellement alarmantes.

Au vu de ce qui précède, je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il voudra bien fournir aux questions suivantes :

- 1) *En dehors des aides financières pour ceux qui ont perdu les petits boulots qui leur permettaient de subvenir à leurs besoins, des cours de yoga en ligne et de la ligne de soutien téléphonique, quelles mesures ont été envisagées par le Conseil d'Etat pour soutenir les étudiants des hautes écoles ?*
- 2) *Le Conseil d'Etat va-t-il accroître le soutien accordé aux services spécialisés de l'université chargés d'aider les étudiants en période de COVID-19 ?*
- 3) *L'administration cantonale va-t-elle sensibiliser les associations spécialisées de la société civile compétentes dans le domaine de la formation, de l'insertion et de la santé psychique et les soutenir afin d'agir conjointement en soutien aux étudiants ? Si oui, comment ?*